



Sommaire

L'édito de la présidente 4

Le mot de la directrice générale 5

Nos principes d'action et nos valeurs 7

Bilan des actions 2023 8

Piloter & Initier 8

Des partenariats solides pour initier de nouvelles actions 8

Des projets nationaux sur des enjeux prioritaires 9

Un développement accru des services emploi 12

Renforcer & Animer 13

De l'expertise et des ressources au service du réseau 13

Une animation de réseau dynamique 17

Faire rayonner l'expertise des CIDFF 21

Des enquêtes nationales pour répondre à des demandes spécifiques et alimenter
notre plaidoyer 21

Une position centrale d'aiguillon des politiques publiques 22

Une communication renforcée 24

Nos moyens 27

**Une gouvernance qualifiée et mobilisée, au sein d'une vie associative
dynamique. 27**

Une expertise salariée 28

Des partenaires impliqués et précieux 29

L'édito de la présidente



Partout en Europe et dans le monde, les mouvements conservateurs prospèrent et remettent en cause la liberté des femmes, leurs choix et leurs droits. Si la France demeure préservée de ces graves reculs, force est de constater que l'égalité réelle entre les femmes et les hommes n'a pas été atteinte, et qu'un certain nombre de droits restent à conquérir pour les femmes.

En France, les premières victimes de la précarité sont les femmes. Elles représentent 62% des personnes payées au smic et 70% des bénéficiaires des banques alimentaires. Dans un contexte de crise économique et de forte inflation, les difficultés socioéconomiques auxquelles sont confrontées les femmes s'aggravent.

L'accès à un emploi ne permet pas toujours aux femmes de sortir de la précarité, ni de résorber les inégalités. Et pour cause, les femmes gagnent en moyenne 23,5% de moins que les hommes en France. Bien qu'elles tendent à se réduire au fil des années, les inégalités salariales entre les femmes et les hommes persistent. Au rythme actuel, on estime que l'égalité salariale serait atteinte en 2069. Les choix en matière d'orientation professionnelle et d'accès à l'emploi demeurent genrés. Les métiers les plus féminisés souffrent d'un manque de reconnaissance et de valorisation et se caractérisent par des niveaux de salaires faibles qui ne permettent pas aux femmes d'accéder à une complète autonomie économique. Les femmes sont aussi plus nombreuses parmi les personnes en temps partiel et représentent près de trois quarts des personnes en temps partiel subi. Près d'un million de femmes sont ainsi en contrat en temps partiel contraint contre environ 400 000 hommes.

Or cette autonomie économique est une des clés de l'émancipation des femmes, et tout particulièrement lorsqu'elles sont victimes de violences. Plus de 244 000 victimes de violences conjugales ont été recensées par le ministère de l'Intérieur en 2022. 94 femmes ont été tuées en 2023 par leur conjoint ou ex-conjoint – un chiffre sous-estimé qui ne prend pas en compte les cas de suicide forcés.

Près de 90 000 femmes sont victimes de violences sexuelles chaque année. L'onde de choc provoquée par le mouvement #MeToo a débouché en 2019 sur le Grenelle des violences conjugales, permettant la mise en place de mesures nouvelles pour protéger les femmes victimes de violences. Elle n'a néanmoins pas permis de susciter un changement institutionnel et sociétal assez profond pour rompre avec la culture du viol et l'impunité des violences ni d'améliorer véritablement la prise en charge des victimes.

Le constat est rude mais les solutions existent. La Fédération nationale des CIDFF, principal réseau pour l'accès au droit des femmes en France, en fait pleinement partie. En apportant à toutes les femmes une information juridique gratuite, les CIDFF remplissent un rôle essentiel pour l'avènement d'une société égalitaire dans laquelle toutes les femmes sont libres de leurs choix car conscientes de leurs droits. Depuis 50 ans déjà, la Fédération nationale participe activement à la construction et à la mise en place de politiques publiques destinées à garantir l'égalité des genres et à lutter contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales. En tant que tête de réseau, la Fédération nationale aiguille les CIDFF dans la mise en œuvre d'un féminisme de terrain pour accompagner les femmes dans la conquête de leur autonomie et de leurs droits.

Grâce à l'expertise reconnue de ses professionnel·les et à son puissant maillage territorial, la Fédération nationale bénéficie d'une confiance renouvelée de la part de l'État pour favoriser l'autonomie socioprofessionnelle des femmes, lutter contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales et garantir l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette confiance s'est notamment traduite par une consolidation du budget dédié au réseau des CIDFF dans le programme 137 sur l'égalité entre les femmes et les hommes du Projet de loi de finances pour 2024, qui prévoit, d'une part, une amplification des actions d'insertion et d'égalité économique et professionnelle à travers le déploiement d'un bureau d'accompagnement vers l'emploi dans chaque CIDFF d'ici 2027, et, d'autre part, une revalorisation de l'enveloppe consacrée au financement des CIDFF pour consolider et développer l'accès des femmes à leurs droits. Cette confiance accordée est la reconnaissance de l'engagement sans faille de l'équipe de la Fédération nationale que je remercie pour son implication au service du réseau.

Il reste du chemin à parcourir pour garantir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et l'accès des femmes à leurs droits. Fidèle à ses valeurs et à sa mission, la Fédération nationale des CIDFF s'engage pleinement dans ce combat.

Le mot de la directrice générale



Pour représenter le réseau et soutenir les militantes et les salarié-es qui travaillent auprès des femmes au quotidien, en 2023 la Fédération nationale a renforcé son équipe et structuré son action de pilotage autour de quatre grands axes : diversification des services proposés aux CIDFF, développement de l'activité du réseau dans certains territoires, rayonnement de la notoriété et reconnaissance de l'expertise des CIDFF.

Pour partager une culture commune et accompagner le réseau dans le développement des compétences, nous avons développé un catalogue de formation ambitieux, ouvert à l'ensemble des professionnel-les et des élu-es, et un séminaire d'intégration destiné aux nouvelles personnes du réseau. Il s'agit, par le biais de ce séminaire, de cultiver une histoire et une culture communes et ainsi faire réseau. Afin de mieux outiller le réseau, un audit du Centre de ressources a été mis en place en 2023 pour faciliter le travail des équipes et la circulation des informations et ressources nécessaires à leur pratique professionnelle.

Nous avons poursuivi notre stratégie de développement des services emploi, amorcée en 2022, ainsi que le déploiement d'autres projets majeurs afin de poursuivre notre mission pour l'autonomie des femmes. En effet, nous avons signé une convention avec la DGOM afin de développer l'activité du réseau dans les territoires ultramarins et surtout obtenir les moyens nécessaires pour être au contact de toutes les femmes de ces territoires. Nous avons aussi souhaité développer l'accès au droit et la connaissance de l'action des CIDFF dans les territoires ruraux avec une campagne de communication spécifique, en partenariat avec l'ANCT et le SIG, ainsi que la signature d'une convention avec l'Association des maires ruraux de France.

Nous avons significativement amélioré la visibilité du réseau des CIDFF en renforçant la communication et le plaidoyer. Ainsi, nous avons renouvelé l'image de la Fédération nationale grâce à une évolution de la charte graphique ainsi qu'une prise de parole stratégique et coordonnée dans la presse, sur les réseaux sociaux et lors de nos interventions auprès des instances politiques et institutionnelles. L'objectif étant de faire mieux rayonner l'action et l'expertise des CIDFF et ainsi faire de notre réseau un acteur connu et reconnu comme le premier réseau d'accès au droit des femmes en France.

Et on peut dire que cette expertise est reconnue par nos partenaires et notamment par le ministère de la Justice avec l'obtention de l'agrément de compétence spécialisée Aide aux victimes obtenu par 22 CIDFF en 2023.

Je vous laisse découvrir au fil des pages de ce rapport d'activité 2023 la richesse et l'ampleur des activités de la Fédération nationale, grâce à une équipe formidable mobilisée au service du réseau des CIDFF et de notre mission pour l'égalité femmes-hommes. J'en profite pour remercier nos partenaires, publics et privés, qui nous permettent de structurer et diversifier notre action pour un accès au droit toujours au plus près des femmes, partout en France.



Nos principes d'action et nos valeurs

Depuis 50 ans, les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) exercent une mission d'intérêt général, confiée par l'État, pour favoriser l'accès aux droits des femmes et leur insertion socio-économique. Les équipes des CIDFF sont composées de professionnel·les : juristes, conseillers et conseillères en insertion professionnelle, agent·es d'accueil, conseillers et conseillères conjugales et familiales, psychologues...

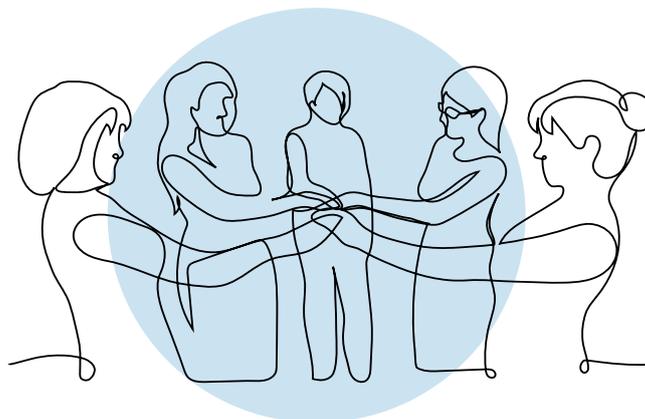
Nos principes d'action :

- Rendre les femmes **actrices de leur autonomie** personnelle, professionnelle et sociale ;
- **Promouvoir l'égalité** entre les femmes et les hommes ;
- **Lutter contre les violences** sexistes et sexuelles ;
- **Accueillir chaque femme** en tenant compte des spécificités de son parcours et lui proposer un accompagnement global.

De par ces principes, les CIDFF s'inscrivent dans une **démarche féministe**.

Nos engagements :

- Accueil inconditionnel ;
- Gratuité ;
- Confidentialité.



En tant que tête de réseau, la Fédération nationale des CIDFF **coordonne** l'ensemble des CIDFF et des fédérations régionales des CIDFF qui adhèrent à sa charte. Elle assure la **direction stratégique**, le **soutien technique** et le **développement** des CIDFF et des FR-CIDFF. Elle est **centre de ressources**, de **documentation** et de **formation** des CIDFF et des FR-CIDFF.

Bilan des actions 2023

→ PILOTER & INITIER

En 2023, la Fédération nationale des CIDFF a consolidé et développé ses partenariats à l'échelle nationale avec des structures associatives, des entreprises privées et des services de l'État, dans les divers champs d'intervention des CIDFF – l'emploi, l'accès aux droits, l'éducation à l'égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cette démarche permet de favoriser les collaborations de proximité sur les territoires, de faciliter la mise en place d'actions spécifiques en lien avec les priorités stratégiques de chaque CIDFF, et d'améliorer la visibilité de nos associations. En parallèle, la Fédération nationale des CIDFF a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de développement des services emploi, avec la création de six nouveaux services emploi en 2023 et la structuration de l'activité des services existants, notamment à travers l'élaboration de différents outils et l'organisation d'événements dédiés.



Des partenariats solides pour initier de nouvelles actions

En 2023 la Fédération nationale a signé ou renouvelé cinq conventions-cadre avec les partenaires suivants :

→ **Le groupe Adecco et le Réseau Adecco Inclusion**

Le partenariat entre la Fédération nationale, le groupe Adecco et le réseau Adecco Inclusion s'articule autour de trois axes :

- **Informet et sensibiliser** : mise en place de sessions de sensibilisations auprès des professionnel·les du groupe Adecco et du Réseau Adecco Inclusion dans le but de mieux détecter les violences sexistes et sexuelles ;
- **Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des femmes** : accompagnement des femmes suivies au sein des CIDFF afin de conforter leur projet professionnel par des découvertes métiers et l'organisation d'événements communs ;
- **Orienter les victimes de violences sexistes et sexuelles** : informations auprès du public reçu par le partenaire sur l'offre de services des CIDFF pour de potentielles orientations des femmes selon les besoins, a fortiori des femmes victimes de violences, par les référent·es "harcèlement sexuel et agissements sexistes" du groupe Adecco.

→ **L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (Adie)**

Ce partenariat vise à faciliter les liens entre les CIDFF et les agences locales de l'ADIE afin que les publics accueillis par les deux réseaux, bénéficient d'un

parcours d'accompagnement complet à la levée des freins dans la mise en œuvre de leur projet. Des webinaires d'informations thématiques destinés aux bénéficiaires des CIDFF sont organisés dans le but de les sensibiliser à l'autogestion de leur trésorerie, les statuts d'une entreprise ou encore les microcrédits. Localement, des ateliers collectifs peuvent être menés sur ces mêmes enjeux, et plus globalement concernant l'élargissement des choix professionnels, la lutte contre les stéréotypes de genre, ou encore le renforcement de la confiance en soi des auto-entrepreneuses en devenir.

→ **Le Mouvement des Régies de quartier**

Avec ses 130 régies de quartier et de territoire, le Mouvement des régies est un partenaire associatif important dans **la lutte en faveur de l'égalité professionnelle**. Basé sur l'interconnaissance entre les offres de services mutuelles des deux réseaux, la convention de partenariat cadre vise à rechercher les synergies locales telles que l'orientation de bénéficiaires vers des dispositifs d'entrée en emploi proposées par les régies, l'organisation d'ateliers collectifs en commun, la formation des élu-es et salarié-es des régies aux violences sexistes et sexuelles, etc.

→ **La Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI)**

Ce partenariat s'est structuré autour d'une volonté partagée d'assurer des parcours d'insertion socio-professionnelle au plus près des besoins des femmes. Le déploiement de ce partenariat représente un vrai levier afin **d'appuyer les professionnel·les des CIDFF, en particulier les conseillères à l'insertion professionnelle**, dans leurs actions en lien avec l'emploi.

→ **L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et le réseau « Élu-e Rural-e Relais de l'Égalité » (ERRE)**

Cette collaboration entre les CIDFF et les collectivités locales a vocation à **favoriser l'accès au droit des femmes vivant en zone rurale**, à mieux les informer et à mieux les protéger.

Afin de favoriser le déploiement de ce partenariat, un **webinaire à destination du réseau des CIDFF et des AMR départementales et élu-es ERRE de l'AMRF** a eu lieu le 19 décembre 2023. Depuis, plusieurs CIDFF et AMR départementales ont pu décliner la convention à l'échelle départementale en répondant aux enjeux spécifiques des territoires à travers par exemples des séances de sensibilisation des élu-es, l'organisation d'événements communs.

Des projets nationaux sur des enjeux prioritaires

→ **Insertion Femmes Etrangères (IFE) – 3^e édition en collaboration avec la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN)**

En 2023, **deux FR-CIDFF et sept CIDFF** ont pris part au projet IFE mis en place dans l'objectif de créer un parcours d'accompagnement global et renforcé pour l'insertion sociale et professionnelle des femmes primo-arrivantes.

Pour la troisième édition de ce projet la FR-CIDFF d'Île-de-France et la FR-CIDFF du Grand Est se sont chargées de sensibiliser les professionnel·les à la question des violences faites aux femmes primo-arrivantes :

→ La **FR-CIDFF du Grand Est** a choisi d'animer un **webinaire d'information** auprès du réseau des CIDFF et des professionnel·les engagées dans l'accompagnement des femmes étrangères primo-arrivantes. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur l'expertise du CIDFF du Bas-Rhin en matière d'accompagnement des femmes étrangères, de rappeler les notions juridiques clé et de démontrer que le droit peut parfois devenir une violence supplémentaire lorsqu'il est discriminant ;

→ La **FR-CIDFF d'Île-de-France** a organisé une **demi-journée thématique** réunissant les professionnel·les des CIDFF de la région et l'Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC).

Les CIDFF de Charente-Maritime, de Haute-Garonne, de l'Eure, du Vaucluse, du Cantal des Alpes-Maritimes et de Haute-Marne ont accompagné **75 femmes dont 35 bénéficiaires de la protection internationale**, au travers de:

- **172 entretiens individuels** visant à intégrer le projet professionnel des bénéficiaires dans leur projet de vie;
- **117 ateliers collectifs** sur des thématiques variées (élargissement des choix professionnels, articulation des temps de vie et parentalité, citoyenneté et valeurs de la République, préparation de CV et lettres de motivation, etc.).

Afin de permettre la montée en compétences des professionnel·les des CIDFF qui accueillent les femmes étrangères, la FNCIDFF a proposé en 2023 trois formations en matière d'accès au droit, de lutte contre les violences et de droit des étrangers.

→ Infos Proches Aidantes (IPA) – Horizons emploi // avec AG2R La Mondiale

En 2023, 10 CIDFF¹ ont déployé le projet IPA-Horizon emploi dans le but **d'accompagner les proches aidant-es dans la prise de conscience et la valorisation des compétences issues de la situation d'aide**.

Les CIDFF ont **informé 137 personnes en situation de proche aide** éloignées voire très éloignées de l'emploi, **dont 90 % de femmes** et, a fortiori, une majorité de mères monoparentes ayant la charge d'un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou malades. Parmi elles, **91 ont été accompagnées** sur une période moyenne de 6 mois dans le cadre de **la réalisation d'un bilan d'orientation personnalisé**. À l'issue du projet, **près d'une bénéficiaire sur quatre** a soit retrouvé un emploi, est entrée en formation, a repris ses études, créé son activité ou passé de premiers entretiens d'embauche. Pour celles qui n'en ont pas eu l'opportunité, ou pour qui un retour en emploi et/ou en formation s'est révélé précoce, l'accompagnement a eu de nombreuses vertus au regard de la situation d'aide comme de la situation face à l'emploi.

Le projet a également contribué à permettre une **montée en compétences des professionnel·les**

1. en Meurthe-et-Moselle, en Vendée, dans le Bas-Rhin, dans l'Aude, dans l'Eure, en Seine-Maritime, dans les Yvelines, dans les Pyrénées-Orientales, dans le Nord/Flandres, en Ille-et-Vilaine.

des 10 CIDFF impliqués dans le projet concernant l'accompagnement des personnes en situation de proche aide dans l'accès au droit, la médiation familiale (prévention des violences et gestions des conflits) la levée des freins à leur insertion professionnelle et la prise de conscience des compétences issues de l'aide.

Cette action a également donné lieu à la mise en place **d'actions complémentaires avec les partenaires sur le territoire**, en particulier dans les champs de l'accès au droit et de l'insertion professionnelle (CAF, MDPH, France Travail, UDAF, CPAM, etc.).

→ TouteSport

Le projet TouteSport est une action phare du réseau des CIDFF, lancée en 2018.

En décembre 2023 la 4^e édition a démarré avec **sept CIDFF** (Cantal, Gers, Sarthe, Meurthe-et-Moselle/Nancy, Limousin, Var) qui se sont engagés dans **l'accompagnement d'une dizaine de femmes, en partie étrangères primo-arrivantes, pour lever les freins à la pratique sportive et à l'insertion professionnelle**. De nombreuses activités physiques (marche nordique, boxe, danse, yoga, etc.) sont proposées aux femmes afin de favoriser la reprise durable d'une activité sportive en permettant dans le même temps de favoriser la réappropriation de son corps et la confiance en soi. En parallèle, des entretiens individuels sont menés avec les participantes afin de travailler sur leurs projets professionnels.

En apprendre plus sur
TouteSport



→ Deffinum // avec Social Builder

Le projet Deffinum vise à créer une **plateforme numérique** dans le but de **faciliter l'accès aux métiers et aux formations du numérique pour les femmes** en recherche d'emploi. L'ambition de cette démarche est de proposer des contenus de sensibilisation entièrement gratuits, adaptés en fonction des niveaux de connaissance et navigables en autonomie.

Depuis 2023 et jusqu'en 2026, les trois CIDFF de Belfort, de l'Hérault et de Dordogne sont pleinement investis de cette mission et ont débuté par l'administration d'une première enquête « Besoins utilisatrices » afin d'identifier leurs besoins et leurs freins en termes d'accès aux métiers et aux formations du numérique. À terme, nous souhaitons que cette plateforme devienne un outil utile aux CIDFF dans le cadre de l'accompagnement des femmes dans une démarche d'insertion professionnelle dans le domaine du numérique.

→ Info Jeunes Prostitution // avec le soutien du Secrétariat d'État à l'Enfance et de l'AGRASC (Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués)

En 2023, le projet Info Jeunes Prostitution s'est poursuivi, pour **sensibiliser les jeunes aux risques prostitutionnels et outiller les professionnel·les intervenant auprès des jeunes**.

A travers la campagne Info Jeunes Prostitution, plusieurs outils de prévention et de sensibilisation ont pu être créés tels que des cartes comprenant les numéros de téléphones ressources, ainsi qu'un site dédié comprenant 4 vidéos en stop-motion et un livret à destination des professionnel·les.

Lors de cette édition, les séances de sensibilisation ont eu lieu dans des collèges et lycées de plusieurs régions, portées par les **FR-CIDFF Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine**.

734 jeunes et 395 professionnel·les ont pu être sensibilisé·es aux risques prostitutionnels dans le cadre de ce projet.

En apprendre plus sur
Info Jeunes Prostitution



→ Mon corps, ton corps, nos droits // avec le soutien de la Direction générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

Le projet *Mon corps, ton corps, nos droits* est un projet visant à **prévenir les violences sexuelles intrafamiliales faites aux mineur·es**.

A travers des interventions en milieu scolaire, les CIDFF ont pu sensibiliser :

- **Les élèves sur le respect de leur corps et du corps d'autrui**, sur la protection et sur la connaissance de leurs droits ;
- **Les personnels éducatifs au repérage** et à l'orientation des enfants victimes de violences sexuelles intrafamiliales ;
- **Les parents d'élèves** par le biais des associations de parents d'élèves.

En 2023, l'action a pu bénéficier à **391 élèves de 7 à 10 ans et 28 personnels éducatifs** sur six départements : l'Aveyron, la Gironde, le Haut-Rhin, le Pays d'Arles, la Vendée et l'Yonne.

→ Les projets régionaux en faveur de la lutte contre la précarité des femmes // avec le soutien du Fonds L'Oréal

En fin d'année 2023, quatre FR-CIDFF ont été sélectionnés afin de mener des projets spécifiques sur leurs territoires d'intervention :

- La **FR-CIDFF de Bretagne** pour développer un projet de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le Pays du Centre-Ouest Bretagne en prenant compte des spécificités du territoire ;
- La **FR-CIDFF de Normandie** pour offrir un accompagnement global et personnalisé aux femmes les plus éloignées de l'emploi. En partenariat avec le réseau de l'AFPA, le projet vise à agir sur l'élargissement des choix professionnels en permettant l'accès à des carrières traditionnellement dominées par les hommes ;
- La **FR-CIDFF des Hauts-de-France** pour œuvrer sur l'insertion socio-professionnelle des femmes au travers la mise en œuvre d'ateliers créatifs et sportifs ;
- La **FR-CIDFF du Centre-Val-de-Loire** pour accompagner les femmes étrangères dans l'accès au droit à l'aide d'un service d'interprétariat facilitant le repérage et l'accompagnement des victimes de violences.

Un développement accru des services emploi

Afin de favoriser l'autonomie économique des femmes et promouvoir l'égalité professionnelle, une stratégie nationale de développement des services emploi a été initiée dès 2022. Cette stratégie permet l'évolution des services emploi existants et la création de nouveaux services dans les territoires non couverts.

En outre, un soutien spécifique du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes doit permettre, à horizon 2027, de doter l'ensemble des CIDFF d'un service emploi. Dans ce cadre, six nouveaux CIDFF ont été dotés en 2023. Ce sont donc 83 CIDFF qui disposent d'un service emploi dans le réseau.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre et développées pour structurer l'activité en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des femmes, dont :

→ L'élaboration de nouveaux outils :

- Un **Guide pour la création des services emploi**, visant à structurer la démarche de création, recenser et mettre à disposition les ressources existantes et les outils spécifiques ;
- Une cartographie des projets innovants, afin de favoriser le partage d'outils entre les professionnel·les des services emploi selon les thématiques des actions menées.



→ L'organisation d'instances dédiées à l'emploi :

- Des réunions de la commission et du groupe de travail dédiés à l'emploi tout au long de l'année 2023, regroupant des professionnel·les issues de différents CIDFF répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- Une rencontre nationale des services emploi organisée le 27 février 2023, qui a rassemblé plus de soixante participant·es ;
- L'organisation de webinaires thématiques, afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'interconnaissance avec les partenaires.

→ **Un appui technique**, notamment aux services emploi en création, impliquant plusieurs déplacements au sein des territoires concernés et la mise en place de temps d'échanges, dont un webinaire dédié aux nouveaux services emploi.



RENFORCER & ANIMER

Le rôle de la Fédération nationale est de renforcer la capacité d'agir des CIDFF et des FR-CIDFF. Pour cela, elle met en œuvre un programme de formation ambitieux et adapté, elle produit des outils utiles pour l'information des publics, elle met également à disposition des ressources et vient en appui aux CIDFF, notamment aux CIDFF en difficulté.

De l'expertise et des ressources au service du réseau

un centre de formation pour les salarié·es et les militant·es du réseau

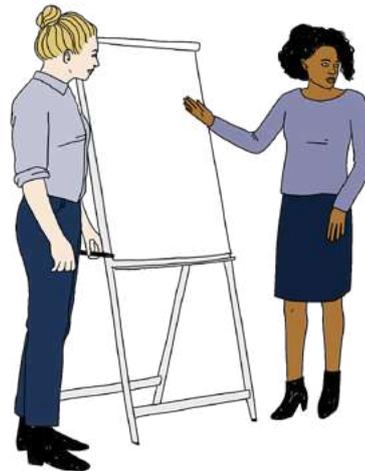
En 2023, sur la base d'une consultation du réseau, la Fédération nationale a proposé aux CIDFF et aux FR-CIDFF une offre de formation constituée de 32 formations dont 16 nouveautés. On peut mentionner, à titre d'illustrations les nouveautés suivantes :

- D3 « Droit de la fonction publique – éléments pratiques et contentieux »,
- D5 « Le harcèlement moral »,
- E1 « Initiation à l'activation du développement vocationnel et personnel »,
- E2 « Insertion professionnelle des femmes primo-arrivant·es »,
- M1 « Prévenir et gérer les situations d'agressivité avec le public »,
- C1 « Evaluer l'impact social d'un projet conduit par son CIDFF ou sa FRCIDFF »,
- C6 « Media-training, communiquer efficacement en public et dans les médias »,
- P2 « Intégrer les questions liées aux thématiques LGBTQIA+ dans les interventions sur l'égalité femmes/hommes ».

L'accessibilité des formations renforcée

Afin de faciliter l'accès des membres du réseau en formation ou de répondre à des problématiques particulières auxquelles sont confronté les CIDFF, la Fédération nationale des CIDFF a mis en place six formations décentralisées :

- En région Normandie et en région Hauts-de-France : « Formation pour les formatrices et formateurs : Acquérir une méthodologie d'animation » ;
- En région Bretagne : « Séparation de couples non-mariés » ;
- Au CIDFF de Haute-Corse : « Genre et Inégalités » ;



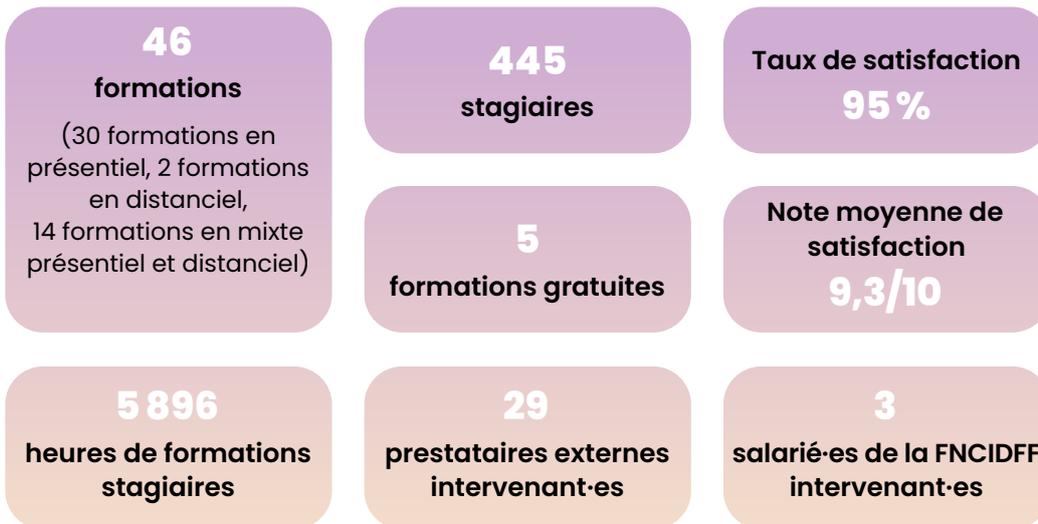
- Au CIDFF du Val-de-Marne : « Prévenir et gérer les situations d'agressivité avec le public » ;
- Au CIDFF du Val d'Oise : « Genre et Inégalités ».

Une offre de formation certifiée Qualiopi

La Fédération nationale des CIDFF est certifiée Qualiopi dans la catégorie « Actions de formation » depuis le 30 juillet 2021 et a passé avec succès son audit de surveillance le 23 mars 2023.

Par ailleurs, afin de soutenir les CIDFF et les FR-CIDFF concernées par la préparation des audits de surveillance Qualiopi, la Fédération nationale des CIDFF a signé le 27 novembre 2023 un avenant permettant de prolonger l'accord-cadre du 30 juillet 2020 avec CERTUP MAIEUTIKA. Ce renouvellement de l'accord donne notamment accès aux CIDFF et aux FRCIDFF à :

- Une académie vidéo accessible en ligne, proposant des exemples et des cas concrets pour maîtriser au mieux le référentiel ;
- Un test d'auto-positionnement pour que FR-CIDFF et CIDFF puissent se situer par rapport au référentiel ;
- Des sessions de questions-réponses sur le sujet, organisées en visioconférence toutes les six semaines, dans un format d'1h30 à partir du dernier trimestre 2022. Le 1^{er} webinar s'est tenu le 16 décembre 2022 et a rassemblé 22 personnes.



Les séminaires d'intégration

En 2023, la Fédération nationale a organisé pour la première fois deux séminaires d'intégration, dont l'objectif est d'accueillir les nouvelles et nouveaux arrivant-es, qu'elles et ils soient salarié-es ou élu-es.

Ces séminaires sont articulés autour de quatre principaux temps :

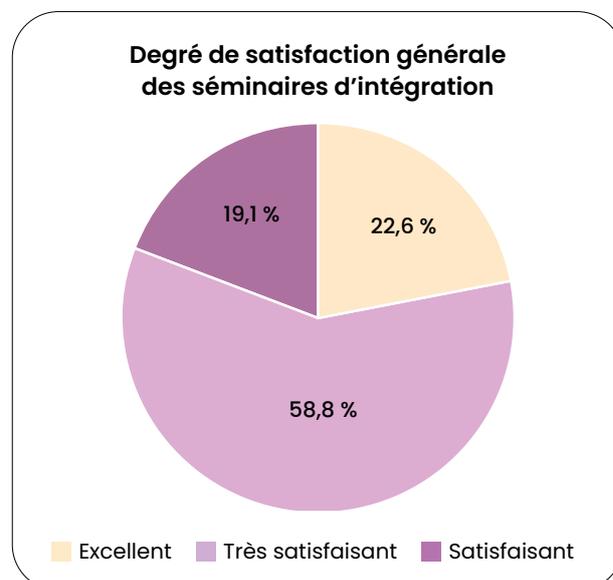
- Une présentation des valeurs, de l'histoire et de l'organisation de la Fédération des CIDFF ;
- Un atelier permettant aux participant-es de :
 - Se présenter, à travers leurs missions et leur histoire professionnelle,
 - Parler de leur CIDFF, en donnant des informations générales et évoquant une de ses actions phares. Cela a constitué un moment fort permettant à chacun-e de se connaître et de faire « réseau », tout en mesurant l'ampleur des activités de la Fédération dans le champ des droits des femmes et de l'égalité,
- Un moment d'inspiration féministe, permettant d'initier les participant-es au concept de genre ;
- Des temps de découverte des différents services des CIDFF.

Ces séminaires ont permis d'accueillir 76 personnes récemment arrivées au sein du réseau, des profils très divers qui ont permis de riches échanges.

Les évaluations des séminaires mettent en avant une satisfaction certaine des participant-es :

- 85,3% des participant-es ont estimé que le séminaire avait correspondu « totalement » à leurs attentes et 14,7% partiellement ; 41,8% des participant-es ont estimé que le contenu du séminaire était « très satisfaisant » et 58,2% « satisfaisant » ;
- 22,6% des participant-es ont évalué leur satisfaction générale à « excellente », 59% à « très satisfaisante » et 19% « satisfaisante ».

« Cela m'a permis de découvrir la fédération et de mieux comprendre son fonctionnement mais également de rencontrer les professionnel·les et bénévoles des CIDFF régionaux. Ça a été un réel plaisir de pouvoir échanger sur nos pratiques. J'en ai par ailleurs appris davantage sur l'origine des CIDFF ».



Des outils pertinents produits tout au long de l'année

Pour accompagner le réseau dans la mise en œuvre de son activité, la Fédération nationale a produit ou mis à jour différents outils destinés soit aux professionnel·les des CIDFF, soit au public accueilli.

Accès au droit

Création de nouveaux outils : les « fiches-mémo » en droit de la famille

A la demande des CIDFF, la Fédération nationale des CIDFF a créé un nouveau format d'outil, à l'usage des juristes du réseau et à destination des personnes reçues : les « fiches-mémo ».

Ces documents, à la mise en page simplifiée, qui portent sur les thématiques les plus abordées lors des permanences juridiques, recensent les principales informations juridiques abordées au cours d'une permanence et sont destinées à être remises à l'issue de l'entretien à la personne reçue.

Les fiches-mémo réalisées en 2023 portent sur :

- Le mariage, ses incidences et sa rupture ;
- Le PACS, ses incidences et sa rupture ;
- Le concubinage, ses incidences et sa rupture ;
- L'autorité parentale.

Mise à jour de deux plaquettes à destination du public

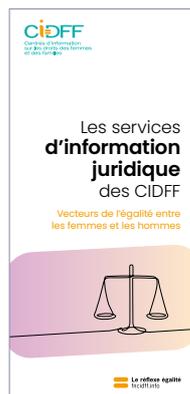
→ *Le nom de famille – Attribution et usage*

L'objectif de cette plaquette est d'informer le public sur le caractère égalitaire des dispositifs relatifs au nom de famille et de faire disparaître les préjugés issus du nom patronymique.

→ *Les services d'information juridique des CIDFF*

Cette plaquette décrit les différentes formes de permanences et les domaines de compétence des services d'accès au droit des CIDFF. Elle a vocation à être diffusée aux partenaires des CIDFF ainsi qu'au public. Elle permet ainsi aux CIDFF de promouvoir l'activité primordiale qui est la leur, dans le domaine de l'accès au droit.

Voir la plaquette *Les services d'information juridique des CIDFF*



Droit des étrangers et droit international privé

Réalisation de deux nouvelles « fiches-droit » venant donner des repères juridiques aux professionnel·les du réseau en droit des étrangers ou en droit international privé :

- Le document de circulation de l'étranger mineur ;
- Le nom de famille en droit international privé.

Violences faites aux femmes

Réalisation de deux brochures à destination du public :

→ *L'ordonnance de protection*

La plaquette a été mise à jour dans une version temporaire en attendant les réformes législatives en cours. Elle s'adresse tant au grand public qu'aux professionnel·les intervenant dans l'accompagnement des femmes victimes de violences.

→ *Femmes victimes de violences, porter plainte est un droit*

Ce livret a vocation à informer les victimes de toutes les violences sexistes et sexuelles sur les démarches relatives au dépôt de plainte, en partant de la définition des violences : qui contacter, quels documents produire, auprès de qui porter plainte, que faire en cas de refus de prendre la plainte, quand porter plainte, procédure du dépôt de plainte, suites de la plainte et numéros utiles.

Voir le livret *Femmes victimes de violences, porter plainte est un droit*



Éducation à l'égalité

Réalisation d'une mallette à outils pour une éducation à l'égalité en milieu scolaire

Afin de permettre la mutualisation des outils et l'harmonisation des pratiques au sein du réseau des CIDFF, la Fédération nationale a créé une mallette qui a pour objectif de recenser les outils les plus pertinents utilisés et/ou créés par les CIDFF dans le cadre de leurs interventions en milieu scolaire, de la maternelle au lycée, sur l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Mise à jour du Guide « Repères méthodologiques pour une éducation à l'égalité en milieu scolaire »

Ce guide, créé en 2011, a fait l'objet d'une mise à jour en 2023. Il a vocation à outiller les CIDFF qui sont engagés, ou qui souhaitent s'engager, dans des actions d'éducation à l'égalité en milieu scolaire. L'objectif est de permettre aux CIDFF d'accéder facilement à l'essentiel des données et informations utiles à ces interventions et à la mise en place de partenariats avec des établissements scolaires.

Emploi

Réalisation d'un guide pour la création et le développement des services emploi à destination des CIDFF

Dans le cadre du développement des services emploi au sein du réseau, un nouvel outil a été élaboré : le guide pour la création des services emploi. Ce nouvel outil collaboratif vise à soutenir les CIDFF dans la structuration de leur service emploi, en leur proposant une démarche et une boîte à outils. Il se destine en particulier aux nouveaux services emploi et aux professionnel·les rejoignant les CIDFF, mais également à l'ensemble des membres du réseau souhaitant s'informer quant aux activités liées à l'emploi.



Outils de communication proposés pour l'événementiel et les manifestations

En accord avec le renouvellement de sa charte graphique et dans l'objectif de gagner en visibilité, la Fédération nationale a développé des outils de communication pour les événements et notamment les manifestations, mis à disposition de l'ensemble du réseau.

Des pancartes de manifestation et des autocollants ont été créés à l'occasion de la mobilisation du 8 mars pour permettre au réseau de défiler sous les couleurs des CIDFF. Des drapeaux et des chasubles ont également été créés à l'occasion de la marche du 25 novembre contre les violences sexistes et sexuelles.

Des ressources adaptées aux CIDFF

La mise en place du centre de documentation

Au cours de cette année, un lieu de documentation en libre accès a été développé afin de rendre disponibles davantage de ressources pour les professionnel·les et élu·es des CIDFF et FR-CIDFF. Le centre de documentation met à disposition des membres du réseau présents dans les locaux, une partie du fonds documentaire du service Documentation. Les ouvrages, rapports, DVD et jeux peuvent être empruntés, des revues, journaux et des publications de la FNCIDFF sont à consulter sur place.



Une veille juridique et documentaire pour le réseau

La Fédération nationale réalise une veille de l'actualité juridique sur les principaux domaines d'intervention des CIDFF afin d'informer et d'outiller les juristes qui interviennent directement auprès des femmes.

Chaque mois, la Fédération nationale des CIDFF publie dans l'espace Juridique du Centre de ressources, un **Point d'actualité juridique**, rédigé par les conseillères techniques en accès au droit, qui offre aux juristes du réseau une veille technique (législative, réglementaire et jurisprudentielle) portant sur l'actualité en lien avec le droit des femmes et des familles: droit de la famille, droit social, droit international privé, droit des étrangers, droit pénal, etc. Neuf Points d'actualité juridique ont été mis en ligne en 2023 couvrant la totalité de l'année 2023.

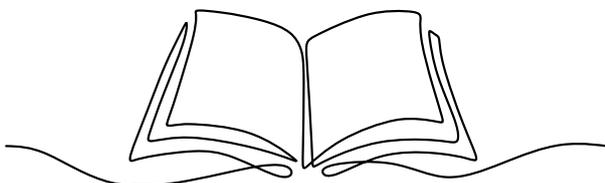
Le département Ressources et Appui technique réalise une veille documentaire intégrant les nouveaux sujets qui mobilisent le réseau (en 2023, loi « plein-emploi », enfants co-victimes, loi « immigration »...).

La documentation en chiffres :

- 15 dossiers documentaires réalisés pour les formations dont 6 nouveaux et 9 mis à jour ;
- 5 numéros du CIDFF Infos (magazine du réseau des CIDFF) ;
- 4 numéros de L'Info de la FNCIDFF (newsletter)
- 650 nouveaux documents dans le Centre de ressources ;
- Fin 2023, le Centre de ressources compte au total plus de 44700 références.

Un centre de ressources en évolution

En 2023, le département Ressources et Appui technique a amorcé un audit de l'utilisation du Centre de ressources par les professionnel·les des CIDFF et FR-CIDFF. La première étape de cet audit s'est matérialisée par un questionnaire adressé à l'ensemble du réseau dont l'objectif est d'identifier les pratiques actuelles et les besoins de chacun·e en termes d'information et de ressources, dans une perspective de refonte du Centre de ressources.



Une animation de réseau dynamique

Des temps de travail collectif et d'échanges pour répondre aux besoins des CIDFF et faire réseau

Les commissions et groupes de travail

La Fédération nationale organise des temps de travail et d'échange avec le réseau, sous la forme de commissions, groupes de travail, mais aussi de journées thématiques.

Les commissions assurent un rôle de consultation entre les CIDFF et la FNCIDFF, en facilitant l'échange d'information sur nos principaux domaines d'intervention. Elles permettent de faire remonter les besoins du public, ainsi que les besoins des CIDFF en termes de formation, de mise à disposition d'outils méthodologiques, de partenariats. Elles sont consultées pour la création d'outils. Elles sont animées par une ou plusieurs conseillères techniques et composées de professionnel·les des CIDFF représentatifs de la diversité du réseau.

En 2023, un appel à candidature a été adressé au réseau afin de renouveler la composition des commissions qui sont désormais composées comme suit:

→ La commission « Droit de la famille » est composée des CIDFF suivants: Seine-Saint-Denis, Paris, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine/Sud, Rhône-Arc-Alpin, Puy-de-Dôme, Maine-et-Loire, Nord/Lille, Oise, Doubs, Bas-Rhin. La commission s'est réunie deux fois en 2023.

→ La commission « Emploi-création d'entreprise » est composée des CIDFF suivants: Paris, Seine-Saint-Denis, Aube, Pyrénées-Orientales, Loire-Atlantique, Meuse, Bas-Rhin, Limousin, Gironde, Pas-de-Calais, Phocéen. La commission s'est réunie cinq fois en 2023.

→ Commission « Lutte contre les violences » est composée des CIDFF suivants: Seine-Saint-Denis, Paris, Tarn-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Allier, Rhône-Arc-Alpin, Loire-Atlantique, Meuse, Marne, Bas-Rhin, Gironde, Guyane. La commission s'est réunie deux fois en 2023.

Par ailleurs, des groupes de travail dont les objectifs sont similaires à ceux des commissions, mais dont les thématiques évoluent au gré des besoins du réseau des CIDFF, sont également organisés par la FNCIDFF :

→ Groupe de travail « Droit international privé (DIP) et droit des étrangers », composé des CIDFF suivants : Haute-Garonne, Hauts de Seine-Nanterre, Bouches du Rhône-Phocéen, Vaucluse, Meurthe et Moselle-Nancy, Paris, et Mayenne. Le groupe de travail s'est réuni quatre fois en 2023.

→ Groupe de travail sur la "Structuration des services emploi", composé des CIDFF suivants : Seine-Saint-Denis, Lozère, Aude, Hérault, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Aube, Marne, Bas-Rhin, Charente, Phocéen, Seine-Maritime. Le groupe de travail s'est réuni six fois en 2023.

→ Groupe de travail « L'accueil de mineur-es co-victimes de violences au sien des CIDFF » composé des CIDFF suivants : Val-de-Marne, Paris, Seine-Saint-Denis, Tarn-et-Garonne, Hérault, Ardèche, Aube, Deux-Sèvres, Alpes-Maritimes, Guyane, Aude. Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2023.

→ Groupe de travail « Dispositifs et mesure de protection » : le groupe réunit l'ensemble des CIDFF porteurs d'un dispositif de protection. Deux réunions se sont tenues en 2023.

→ Groupe de travail « Sécuriser la pratique professionnelle en CIDFF », composé des CIDFF suivants : Hauts-de-Seine Sud, Val d'Oise, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle (Nancy), Calvados, Maine-et-Loire. Le groupe s'est réuni une fois en 2023.

→ Groupe de travail « Dialogue & Solidarité » : le groupe réunit les CIDFF porteurs d'un espace Dialogue et Solidarité, à savoir ceux de Maine-et-Loire, Gironde, Charente, Ille-et-Vilaine, Seine-Maritime, Haut-Rhin, Rhône, Aube, Hérault, Nord, Bouches-du-Rhône/Phocéen, Haute-Garonne, Puy-de-Dôme. Trois réunions ont eu lieu. Dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2013 avec l'association Dialogue & Solidarité, les CIDFF animent 13 des espaces Dialogues & Solidarité sur les 15 existants. Ces espaces sont des lieux d'accueil pour les personnes en deuil de leur conjoint-e ou de leur partenaire. Ils



proposent aux personnes en situation de veuvage des temps de parole et de partage d'expérience afin d'être soutenues dans le processus de deuil. Ce partenariat favorise une prise en compte globale des femmes et des hommes en situation de veuvage.

→ Groupe de travail Ressources humaines : le groupe RH est composé de directrices et de présidentes de CIDFF et de FR de chaque région. Il s'est réuni 4 fois en plénière ou en sous-groupes avec pour objectifs généraux d'améliorer l'attractivité des emplois dans les CIDFF ; de clarifier l'articulation entre présidence et direction et de travailler à la mise en œuvre de l'approche globale féministe dans le management des salarié-es.

Plusieurs livrables et actions sont en cours de production ou mise en œuvre :

- L'élaboration d'une sorte de pack RH du CIDFF le plus favorisé, sur le modèle de la clause européenne de la plus favorisée, qui permettrait de faire état des pratiques les plus avantageuses, intéressantes concernant les salaires et les accessoires de salaires ;
- La mise à jour du document unique de délégation pour clarifier les différents niveaux de responsabilité entre présidences et directrices ;
- La mise en place d'un dispositif de mentorat à l'attention des directions.

Les journées thématiques

Grâce à leurs travaux, les membres des commissions identifient des problématiques qui nécessitent d'être approfondies lors de journées thématiques. Lors de ces journées, la Fédération nationale mobilise des expert-es, chercheur-euses, universitaires, praticien-nes, afin de permettre aux professionnel-les du réseau d'échanger, de mettre à jour leurs connaissances, d'être sensibilisés à certaines problématiques et d'enrichir leur pratique professionnelle.

En 2023, Les journées thématiques suivantes ont été organisées:

- Le 27 février 2023: « La stratégie de développement des services emploi, la situation et la culture commune au sein des services emploi »;
- Le 19 octobre 2023: « L'exercice de la parentalité dans un contexte de violences au sein du couple ou de l'ex-couple »;
- Le 29 novembre 2023: « Le suicide: prévenir le risque suicidaire et accompagner les personnes endeuillées après un suicide » (à destination des référent·es des espaces Dialogue & Solidarité).

Les webinaires

La FNCIDFF organise également régulièrement des webinaires à destination du réseau.

Ces webinaires peuvent avoir divers objectifs: présenter de nouveaux partenariats pouvant être mis en œuvre au niveau local, essayer des bonnes pratiques, informer sur des dispositifs ou proposer des méthodologies communes d'action, etc.

En 2023, les webinaires suivants ont été organisés:

- Le 27 mars 2023: « Le partenariat entre les CIDFF et les établissements d'enseignement supérieur »;
- Le 26 septembre 2023: « Présentation des formations proposées par ADA Tech School et de leurs débouchés dans la tech aux professionnel·les de l'emploi des CIDFF »;
- Le 11 octobre 2023: « Partenariat entre la FNCIDFF et le Mouvement du Nid »;
- Le 12 octobre 2023: « Webinaire d'information et d'échange à destination des CIDFF créateurs de service emploi »;
- Le 8 novembre 2023: « Les maisons des femmes: présentation du plaidoyer mené sur les maisons des femmes, retour de terrains et échange de bonnes pratiques »;
- Le 12 décembre 2023: « Le partenariat entre la FNCIDFF et l'ADIE ».



Les journées des directions et des présidences

Deux journées des directions ont été organisées pour favoriser le partage d'information et les échanges de pratiques. Elles ont réuni une soixantaine de participant·es à chaque édition. En fin d'année, un nouveau format a été proposé et adopté. Il prévoit un temps d'apport d'information de la fédération nationale, des ateliers thématiques d'échange de pratiques en sous-groupe, un temps d'inspiration avec l'intervention d'une personnalité extérieure et des présentations d'actions inspirantes.

Sur le modèle de la journée des directions, les présidences ont souhaité pouvoir bénéficier d'un espace semblable de travail et de dialogue. Une journée des présidences a donc été organisée le 7 juillet. Elle a permis à une trentaine de président·es de travailler notamment sur les enjeux de fidélisation et de renouvellement des élu·es.

Un soutien spécifique aux CIDFF en difficulté

L'accompagnement des CIDFF en difficultés se déroule en concertation **avec les Fédérations régionales des CIDFF**, et les **services déconcentrés des droits des femmes et de l'égalité femmes hommes**.

Les situations concernent la plupart du temps des difficultés financières, des problèmes de gouvernance et/ou de gestion des ressources humaines. Cet accompagnement se réalise à distance ou via des déplacements dans les CIDFF.

En 2023, le pôle « Développement et suivi du réseau » a **accompagné dans la durée une vingtaine de CIDFFw**. Des déplacements ont été effectués dans cinq CIDFF, pour participer à des comités de suivi ou des Assemblées générales. Le pôle a également participé en visio aux CA ou AG de cinq CIDFF ou FR-CIDFF.

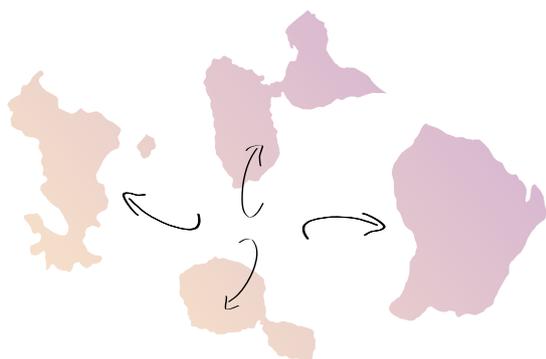
Un accompagnement spécifique pour les CIDFF demandant un agrément de compétence spécialisée Aide aux victimes

Tout au long de l'année 2023, un appui technique auprès des CIDFF **souhaitant déposer ou ayant déposé** une demande d'agrément de compétence spécialisée pour l'aide aux victimes **ainsi qu'auprès des CIDFF récemment agréés, a été mis en place**. La Fédération nationale assure non seulement le suivi de ces demandes formulées par le réseau auprès du SADJAV (Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes) **mais également celui de la mise en œuvre de ces agréments**. A la fin de l'année 2023, on dénombrait 22 CIDFF disposant de l'agrément de compétence spécialisée pour l'aide aux victimes.

Mise en place d'un appui renforcé aux CIDFF des outre-mers

A ce jour, quatre CIDFF sont présents en **Guadeloupe, en Guyane, à Mayotte et en Polynésie**.

L'animation et la coordination des CIDFF situés dans les outre-mers est spécifique du fait de la distance géographique et des décalages horaires. Ce sont aussi des CIDFF qui ne sont pas rattachés à une Fédération régionale. Pourtant, le développement du maillage territorial et la structuration des CIDFF sont deux enjeux importants dans les outre-mers.



C'est pourquoi, en avril 2023, **un dossier spécifique a été réalisé sur les quatre CIDFF d'outre-Mers** pour présenter leurs activités, mettre en avant les chiffres clés et les bonnes pratiques, dresser un état des lieux et des points de comparaison entre les départements de la Métropole et des outre-mers, et formuler cinq préconisations :

- La mise en place d'une veille des besoins des femmes dans les outre-mers ;
- Un renforcement financier pour les CIDFF existant ;
- Le renforcement de la cohésion des CIDFF des outre-mers ;
- La création d'une mission outre-mers à la Fédération nationale des CIDFF ;
- La création d'une enveloppe dédiée au développement de CIDFF sur les territoires non couverts.

Portée par cette ambition, la Fédération nationale a négocié une **convention avec la DGOM** (Direction Générale des Outre-Mer) - signée fin 2023 - pour financer un programme ambitieux « Développer les CIDFF situés dans les outre-mers et les renforcer dans leurs missions d'informations d'accès au droit des femmes et des familles ». Ce programme s'articule autour des trois missions principales suivantes :

- Développer les CIDFF situés dans les outre-mers ;
- Renforcer les CIDFF dans leurs missions d'information du public ;
- Participer à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les outre-mers.

Pour y arriver, **un poste de « coordinatrice des CIDFF dans les outre-mers »** a été créé et ouvert au recrutement.

Parallèlement, un **déplacement au CIDFF de Guadeloupe** en décembre 2023 a permis de s'assurer de l'adhésion du CIDFF à ce programme, d'apporter un soutien spécifique à ce CIDFF en cours de restructuration et d'élaborer une feuille de route pour appuyer son développement.



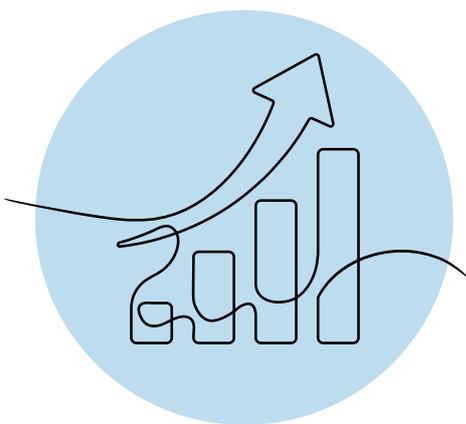
FAIRE RAYONNER L'EXPERTISE DES CIDFF

En 2023, nous avons renforcé la communication et le plaidoyer de la Fédération nationale des CIDFF en renouvelant l'image commune mais aussi en portant la parole du réseau de manière plus coordonnée et stratégique. L'équipe a participé de manière transversale à des instances au niveau nationale afin de peser dans le débat public et proposer des changements institutionnels. Pour cela, la Fédération nationale a pu s'appuyer sur des enquêtes afin d'objectiver la réalité du terrain et ainsi faire reconnaître les expertises des CIDFF.

Des enquêtes nationales pour répondre à des demandes spécifiques et alimenter notre plaidoyer

La Fédération nationale apporte un soutien aux CIDFF dans l'utilisation des outils (connection, saisie, extraction et exploitation) qui permettent d'avoir des données relatives à leur activité mais aussi à leur situation administrative et financière.

La saisie des statistiques par les CIDFF donne un portrait de la situation des femmes venant s'informer sur leurs droits. Ces données permettent de produire des analyses, ainsi que des notes et des contributions pour les auditions parlementaires ou la contribution à des groupes de travail ou instances nationales.



Des enquêtes nationales ont été réalisées auprès du réseau. Ces enquêtes ponctuelles permettent d'obtenir des informations précises et de s'appuyer sur l'expertise des CIDFF pour répondre à des consultations et des auditions. En 2022, elles ont porté notamment sur les thématiques suivantes: actions menées pour le 8 mars et le 25 novembre.

Une enquête concerne **l'action des CIDFF en milieu pénitentiaire et à la sortie de détention**. Parmi les 77 CIDFF qui ont répondu à l'étude, 37 interviennent en détention et 22 en milieu ouvert. Le type d'intervention en milieu fermé est diversifié mais se concentre sur des actions d'accès au droit et de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Les publics visés sont les personnes placées sous main de justice mais également les personnels pénitentiaires sur la prévention des violences conjugales. Les retours sont globalement positifs tant du côté des publics informés et sensibilisés que des professionnel·les qui réalisent les actions. En milieu ouvert, les CIDFF interviennent dans le cadre de stages de responsabilisation des auteurs de violences conjugales ou des stages de citoyenneté. L'objectif principal des stages de responsabilisation est de lutter contre les violences au sein du couple, notamment en prévenant la récurrence en abordant les comportements alternatifs au recours à la violence. Les professionnel·les interviennent dans ces stages mais ne les organisent pas. Lors de ces interventions, il s'agit notamment d'inscrire les violences dans leur contexte social et de faire comprendre leur caractère systémique.

En 2023, la Fédération nationale des CIDFF a réalisé une enquête entre septembre et octobre pour connaître **la présence des fédérations régionales au sein des CESER** (Conseil économique, social et environnemental régional). Les résultats de l'enquête montrent non seulement que **dix régions ont choisi de faire confiance aux FR-CIDFF pour siéger au CESER**, mais aussi que les représentantes ne sont pas confinées aux commissions et groupes de travail portant explicitement sur l'égalité femmes/hommes. Elles apportent également leur expertise sur les droits des femmes de manière transversale sur des thématiques variées.

Afin d'affiner nos connaissances sur les **services emplois dans les CIDFF**, une étude qualitative et quantitative a débuté par une doctorante en contrat CIFRE à la FNCIDFF. Elle a pour objectifs de :

- Repérer les différentes modalités d'accompagnement au sein des services emploi (SE);
- Repérer les spécificités de l'accompagnement des SE;
- De repérer les pratiques d'utilisation des différents outils d'accompagnement par les femmes;
- De mettre en exergue les principes d'intervention qui guident l'intervention des SE dans les CIDFF.

Enfin, une enquête a été lancée sur **l'impact social de l'accès au droit et l'information juridique** délivrée par les CIDFF. Elle a été confiée au cabinet de conseil Koreïs Conseil & Recherche, dans le cadre d'une formation proposée sur le sujet.

Une position centrale d'aiguillon des politiques publiques

Contribution à des instances nationales

La contribution de la FNCIDFF au sein de plusieurs instances nationales permet de relayer l'expertise féministe développée par les CIDFF, sur les publics informés et accompagnés. Les CIDFF ne les organisent pas mais y interviennent pour apporter notamment une analyse systémique des violences :

- ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes);
- Le CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles);
- Le CNOP (Comité National de l'Ordonnance de Protection);
- Le CNVIF (Comité National contre les Violences Intrafamiliales);
- Le Comité national de pilotage du TGD (Téléphone Grave Danger);
- Le Comité opérationnel des prescripteurs habilités de la DGEFP;
- Le Défenseur des Droits, Comité d'entente pour l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Le HCEFH (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes);
- L'Instance nationale « Ruptures familiales »;
- La MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains);
- La CNCDH (la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme);
- Groupe d'expertes et d'experts sur l'aidance et l'emploi;
- Groupe de travail stratégie nationale de soutien à la parentalité.

La Fédération nationale des CIDFF a également contribué activement à l'élaboration des politiques publiques en participant régulièrement à des auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat et en envoyant des contributions écrites, que ce soit sur des projets de loi d'ampleur tel que le projet de loi de finances pour 2024 ou sur des propositions de loi en lien avec les champs d'expertise du réseau des CIDFF, telles que la lutte contre les violences conjugales et la protection des victimes ou le droit de la famille.



Le développement d'actions de plaidoyer

Au cours de l'année 2023, la Fédération nationale des CIDFF a déployé plusieurs actions de plaidoyer afin de faire avancer et défendre les droits des femmes en France. Elle a notamment participé à la mobilisation des associations féministes et de la société civile en faveur de **l'inscription du droit à l'IVG dans la constitution**, et a notamment contribué à l'avis de la CNCDH sur la question. Elle a également pris part à la mobilisation du 8 mars en appelant à participer largement à la Grève féministe.

En avril 2023, la Fédération nationale s'est mobilisée aux côtés de Care France, de la CGT, d'Action Aid et d'Humans Right Watch en faveur d'une ratification ambitieuse de la **Convention 190 de l'OIT contre le harcèlement et les violences au travail** et pour la création de nouveaux droits pour les salarié-es victimes de violences.

La Fédération nationale s'est aussi mobilisée pour lutter contre la précarité des femmes et défendre les droits des plus vulnérables. Elle a alerté sur les conséquences de la **réforme des retraites** sur la situation socio-économique des femmes, ainsi que sur le **projet de loi « plein emploi »** à l'origine de France Travail en publiant une tribune et en envoyant aux député-es des amendements visant à défendre les droits des femmes.

Elle a d'autre part alerté sur les difficultés rencontrées par les femmes étrangères et les risques du **projet de loi « asile immigration »** pour les droits de ces femmes, particulièrement exposées à la précarité et aux violences, qui représentent une part non négligeable du public accompagné par les CIDFF chaque année.

Par ailleurs, la Fédération nationale s'est fortement mobilisée contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales et pour l'accompagnement des victimes. Elle a défendu, en réponse à l'annonce du gouvernement de déploiement de 100 structures médico-sociales de prise en charge des victimes de violences, **la plus-value de l'accompagnement global et l'importance de l'articulation de ces nouveaux dispositifs avec les projets de territoire existants**. La défense des moyens alloués à la lutte contre les violences et aux associations féministes spécialisées a fait partie des plaidoyers centraux de la Fédération nationale en 2023, qui s'est alliée à la Fondation des femmes, au Planning familial et à la Fédération Nationale Solidarité Femmes pour plaider en faveur d'une hausse des financements dédiés à la lutte contre les violences. Elle a également signé l'appel à manifester et participé aux marches du 25 novembre contre toutes les violences sexistes et sexuelles.

Fidèle à l'action de terrain des CIDFF en matière de prévention, la Fédération nationale s'est aussi investie dans **un plaidoyer collectif en faveur de la mise en œuvre effective de la loi de 2001 sur l'éducation à la vie affective et sexuelle** aux côtés de plusieurs associations. La Fédération nationale a participé à l'élaboration et à la présentation le 6 novembre 2023 au Palais du Luxembourg du **Livre blanc pour une véritable éducation à la sexualité**.



Voir le Livre blanc pour une véritable éducation à la sexualité



Une communication renforcée

Une charte graphique renouvelée

Dans la lignée de la refonte du site internet de la Fédération nationale en 2022, la charte graphique a évolué en 2023 pour laisser place à une image renouvelée et dynamique. En effet, une série d'illustrations ont été créées spécifiquement pour le réseau par l'artiste Anna Wanda Gogusey pour représenter les différentes missions des CIDFF et imager notre action. Afin d'affirmer notre positionnement d'association féministe engagée, les couleurs institutionnelles de notre logo ont laissé la place à des couleurs plus vives et engageantes. Le slogan « Mieux informées, plus fortes » est venu compléter notre signature historique « Le réflexe égalité ».

L'objectif de cette évolution est d'affirmer une véritable marque fédératrice, identifiable et déclinable sur l'ensemble de nos supports et lors de nos événements. En utilisant d'une même voix cette charte graphique, la visibilité du réseau et de nos actions est ainsi renforcée auprès des publics.



Une campagne nationale pour développer l'accès au droit des femmes dans la ruralité

Le 16 octobre 2023, la Fédération nationale des CIDFF a lancé sa campagne **Partout les femmes ont des droits** en collaboration avec le Service d'information du Gouvernement, financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et en partenariat avec Pôle Emploi, les Caisses de Sécurité Sociale, la Fédération des pharmaciens de France, l'Association des maires ruraux de France, l'Association des maires de France.

Lancée dans le cadre de la journée internationale des femmes rurales, cette campagne a mis en lumière la question spécifique de **l'accès au droit des femmes dans les territoires ruraux** auprès des professionnel·les de proximité et **fait rayonner les CIDFF** comme solution pouvant permettre aux femmes les plus isolées de recevoir un accompagnement et de l'information sur leurs droits.

En effet, plus éloignées des services d'aide et d'information, les femmes vivant dans les zones rurales rencontrent davantage de difficultés pour **accéder à leurs droits**, dans leurs **démarches d'insertion socioprofessionnelle** ou **en cas de violences**. Leur situation reste pourtant **largement méconnue et mal prise en charge**.

La Fédération nationale des CIDFF a déployé cette campagne grâce à **un triptyque d'affiches** sur l'accès au droit, l'insertion socioprofessionnelle et la lutte contre les violences, **un flyer** à destination des femmes à la recherche d'informations ainsi qu'**une plaquette Femmes et ruralité: Briser l'isolement pour garantir l'égalité** à destination des élu·es et des professionnel·les de proximité.

La campagne *Partout les femmes ont des droits* a été **largement relayée** par les CIDFF et les Fédérations régionales des CIDFF. **76 CIDFF** ont participé à la campagne, soit **80 % du réseau**.

Sur les réseaux sociaux, la campagne a été partagée grâce à une déclinaison d'outils pour Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn ainsi qu'un kit de communication destiné au réseau. Une **campagne web META** a également été déployée, permettant de toucher **1 057 340 utilisateur·ices** avec un intérêt



particulier pour les publicités en lien avec la thématique de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour donner davantage de visibilité à la question des droits des femmes en zone rural, la Fédération nationale des CIDFF et la Fédération régionale de Bourgogne Franche-Comté ont organisé une **table ronde Femmes et ruralité: Briser l'isolement pour garantir l'égalité**. La Fédération nationale des CIDFF était également présente au **Congrès des maires de France**.

Les nombreux relais des partenaires de la campagne et l'engagement des pouvoirs publics avec le concours des **préfectures** et de **Mme Bérangère Couillard, ancienne ministre en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations** et de **Mme Dominique Faure, ministre chargée des Collectivités territoriales** ont permis d'asseoir la visibilité de la campagne sur les réseaux sociaux et à travers les territoires. **50 maires ruraux** ont également reçu et diffusé les éléments de la campagne dans leurs municipalités.

La mobilisation des partenaires et des pouvoirs publics autour de la campagne a favorisé l'interconnaissance des structures et le développement de partenariats locaux.



Une présence accrue sur les réseaux sociaux et dans les médias

La Fédération nationale des CIDFF a augmenté sa présence sur les réseaux sociaux grâce à une nouvelle stratégie sur ses comptes Instagram, Twitter, LinkedIn et Facebook. Sur ces différentes plateformes, divers contenus d'**information**, de **sensibilisation** et de **positionnements politiques** sont diffusés, permettant un développement de l'audience et plus largement de la notoriété du réseau.

Sur l'année 2023, notre activité a favorisé l'augmentation et la fidélisation de notre communauté comme en témoignent ces statistiques de progression :

- **Instagram**: 760 nouveaux abonné-es sur l'année (2580 au total au 31/12/2023), soit **+42%**
- **Twitter**: 380 nouveaux abonné-es sur l'année (2544 au total au 31/12/2023), soit **+18%**
- **LinkedIn**: 3935 nouveaux abonné-es sur l'année (8777 au total au 31/12/2023), soit **+81%**
- **Facebook**: 531 nouveaux abonné-es sur l'année (4901 au total au 31/12/2023), soit **+12%**

Le développement de campagnes web a contribué à cette présence accrue en ligne. Dans le cadre d'un partenariat avec le film *Je vous salue salope: la misogynie au temps du numérique*, nous avons mené **une campagne de sensibilisation aux cyber-violences sexistes et sexuelles** en lien avec notre plaquette *Les violences en ligne: des violences réelles*.





L'année 2023 a été marquée par une présence dans les médias et notamment dans la **presse nationale** (neuf articles et tribunes), lui permettant de gagner en visibilité lors de temps forts pour le mouvement féministe et dans le cadre des actions de plaidoyer qu'elle a mis en œuvre (projet de loi Plein emploi, Livre blanc Education à la sexualité, IVG dans la constitution...). La fédération nationale est ainsi bien identifiée par les médias comme une association féministe de référence.

Afin de mettre en avant les positionnements de la Fédération nationale des CIDFF et de **porter nos plaidoyers**, nous avons également proposé du contenu politique et en réponse à l'actualité féministe.

La Fédération nationale des CIDFF anime également régulièrement son site Internet à travers des articles et des communiqués de presse. 17 articles et **14 communiqués** ont été partagés sur l'année 2023, permettant d'attirer **2256 utilisateur·ices** sur les actualités en ligne.

Au global, ce sont 82 000 utilisateurs et utilisatrices qui se sont rendues sur le site Internet au cours de l'année. Avec **88 000 visites**, la page d'accueil du site Internet est la plus visitée. Elle est suivie de la page « Trouver mon CIDFF » avec 43 000 visites et de la page « Qui sommes-nous ? » avec 16 000 visites.

Voir l'article de Libération.fr *Éducation à la sexualité à l'école: un livre blanc pour lutter contre « l'inertie » française*



Voir l'article de BMFTV.com *IVG dans la Constitution: des associations féministes saluent une « victoire » après l'annonce d'un projet de loi*



Nos moyens



UNE GOUVERNANCE QUALIFIÉE ET MOBILISÉE, AU SEIN D'UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

La gouvernance de la FNCIDFF se compose des instances suivantes :

→ **Le Bureau** est présidé par Danielle Bousquet.



Composition du Bureau au 1^{er} juin 2024



Danielle BOUSQUET
Présidente



Jacques MEYER
Trésorier



Arlette ARNAUD LANDAU
Vice-présidente



Marie-Christine
CHEVALLIER



Marie-Christine
PEREZ



Claudine RENARD

→ **Le Conseil d'administration** réunissant partenaires institutionnels, représentant-es du réseau et personnalités qualifiées.

→ **Le deuxième collège**, instance de travail et de décision réunissant les représentant-es élu-es du réseau.

→ Enfin, **le Comité Nationale de Liaison (CNL)**, instance centrale de coordination réunissant les coordinations des FR-CIDFF et des directions de CIDFF.



UNE EXPERTISE SALARIÉE

L'expertise de la Fédération nationale est portée par une équipe de 32 collaboratrices et collaborateurs, organisée en quatre pôles. En juin 2024, l'équipe est composée de :

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Direction générale

- **Clémence Pajot**, directrice
- **Céline Chertemps**, assistante de direction
- **Maé Bourigault**, cheffe de projet
Organisation des assises

Direction adjointe

- **Amandine Berton-Schmitt**, directrice adjointe
- **Stéphane Rouy**, employé polyvalent

Direction administrative et financière

- **Grégoire Leray**, directeur admin. et financier
- **Massoumeh Sereshgi**, comptable

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET SUIVI DU RÉSEAU

- **Corentine Zankpe-Yovo**, responsable
- **Sarah Aissaoui**, cheffe de projet
- **Chloé Catez**, cheffe de projet
- **Marine Anaya**, coordinatrice des CIDFF des outre-mers
- **Désirée Beakou**, secrétaire

PÔLE ÉTUDES ET STATISTIQUES

- **Émilie Adam-Vézina**, responsable
- **Céline Bourand**, chargée des études
- **Elsa Deville**, chargée d'étude et d'exploitation statistiques
- **Léa Robert**, assistante technique polyvalente

PÔLE FORMATION, RESSOURCES ET APPUI TECHNIQUE

Formation

- **Cyrille Quartier**, responsable de la formation
- **Camille Caud**, chargée de formation
- **Désirée Beakou**, secrétaire

Ressources et appui technique au réseau

- **Mathilde Serre**, responsable Ressources et appui technique au réseau
- **Cynthia Martin**, conseillère technique Accès au droit et Éducation à l'égalité
- **Christine Passagne**, conseillère technique Accès au droit et Parentalité
- **Clara Ducoux**, conseillère technique Emploi
- **Shanine Elion-Gambou**, conseillère technique Lutte contre les violences
- **Célia Guedj**, conseillère technique Lutte contre le système prostitutionnel
- **Mathilde Leonard**, conseillère technique Enseignement Supérieur
- **Marie-Pierre Vaissade**, documentaliste
- **Anne Guilloré**, documentaliste

PÔLE COMMUNICATION ET PLAIDOYER

- **Maud Pidou**, directrice de la communication
- **Franck Bénéï**, responsable
- **Barbara Moreau**, infographiste
- **Élodie Sauvestre**, chargée de communication
- **Auriane Dupuy**, chargée du plaidoyer et des relations presse



DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS ET PRÉCIEUX

La Fédération nationale des CIDFF peut compter sur le soutien privilégié d'institutions publiques et en premier lieu du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, via le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, son financeur principal.



D'autres ministères et institutions contribuent au financement de l'activité de la Fédération nationale :

- Direction Générale de la Cohésion Sociale - Sous-direction de l'enfance et de la famille ;
- Ministère de la Justice ;
- Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer ;
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques ;
- Caisse Nationale des Allocations familiales.



Enfin, des partenaires privés ont apporté cette année leur soutien à différentes actions portées par la Fédération nationale :

- Fondation des Femmes ;
- Fondation Chanel ;
- AG2R La Mondiale ;
- Social Builder ;
- Fondation Orange ;
- Carrefour.



JUIN 2024

Coordination et rédaction

Amandine Berton-Schmitt et Maud Pidou

A participé à la rédaction

L'équipe de la Fédération nationale des CIDFF

Maquette et mise en page

Barbara Moreau

Illustrations

Anna Wanda Gogusey et Adobe Stock

Impression

HelloPrint

**Fédération nationale des Centres d'Information
sur les Droits des Femmes et des Familles**

7, rue du Jura, 75013 Paris

01 42 17 12 00 - fncidff@fncidff.fr

fncidff.info

